

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT**

Date de la convocation : 11/12/2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 19 décembre 2024**

N° 67-2024

Membres en exercice : 9

Présents : 7

Absents : 1

Représentés :

1

Pour : 8

Contre : 0

0

Abstention :

0

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Dix-neuf décembre à 18 heures  
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

**Présents** : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,  
 STEHLE C,

**Absent excusé** : KROGSDAHL A procuration à MORESMAU JP - **Absent** : NICAISE V.  
**Secrétaire de séance** : MORESMAU JP.

**Objet : Participation financière pour l'achat de matériel**  
**Au profit de l'Association foncière Agricole et des terrasses de Gellone**

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Association Foncière Agricole et l'Association des Terrasses de Gellone regroupent des bénévoles de la commune qui partagent des objectifs communs et œuvrent en collaboration à la restauration des terrasses en pierres sèches et à l'exploitation de la culture de l'olivier.

Pour mener à bien ces projets, ces deux associations ont présenté une demande de financement pour l'achat de matériels nécessaires à la réalisation de leurs objectifs qui sont entre autre l'entretien et l'embellissement des terrasses municipales.

Au vu des devis réalisés pour l'achat d'une débroussailleuse, d'un peigne à olives avec batterie et une tronçonneuse

Monsieur le Maire propose de participer à ces achats à hauteur de 1 500 € selon la demande présentée.

Le Conseil Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

DECIDE DE SUBVENTIONNER cette opération et de verser à l'AFA 1 500 € pour l'achat de nouveaux outillages

Acte rendu exécutoire après dépôt  
 en Préfecture le .....

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

**Le Maire,**  
**SIEGEL R.**

**Le secrétaire de séance,**

